



AMBASSADE

DE SUISSE

AU LIBAN

Réf.: G.65.47. - B/a

ad. o.713.271/o.222.Pal.1.-BE/dc

BE						2/a
Date	5.7					
Visa						

-5.7.58

BEYROUTH, le 2 juillet 1958.

Immeuble Achou
Avenue Perthuis
Case postale 172
Téléphone No. 34646

UNRWA/Contribution 1958.

A la Division des Organisations
Internationales du Département
Politique Fédéral,

B e r n e .

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie de vos lignes du 11 juin concernant la nouvelle contribution suisse à l'UNRWA, ainsi que de vos deux communications par voie rapide se rapportant au même objet. J'ai fait part à M. Carver, qui assure la direction de l'UNRWA depuis le départ de M. Labouisse, de la décision du Conseil Fédéral de verser 300.000 francs à son Organisation à titre de contribution pour 1958. Le directeur par intérim m'a prié de vous exprimer sa sincère gratitude pour ce versement généreux.

Quant aux projets auxquels seront affectés ces fonds, ils ont été définis avec l'UNRWA de la manière suivante:

62.000 dollars, soit environ 266.600 francs suisses, permettront la réalisation de l'adduction d'eau dans les camps d'Aguabet Jaber, Nweimeh et Ein Sultant en Jordanie.

Le solde, soit environ 33.400 francs, sera versé à Caritas à Bethléem pour couvrir rétroactivement les frais d'installation d'appareils de séchage et d'un abri pour les mères. Le reliquat, qui sera vraisemblablement d'environ 26.000 francs, servira à l'achat d'équipements divers effectués par l'UNRWA. Mlle Vetter a passé récemment à Beyrouth; elle dressera une liste de propositions que l'UNRWA étudiera.

La somme entière de 300.000 francs sera donc à verser à l'UNRWA et c'est cet Office qui remettra la part qui revient à Caritas sous la forme précédemment mentionnée.

M. Carver me confirmera sous peu cet arrangement par écrit; je vous en donnerai aussitôt connaissance afin que vous puissiez libérer la somme de 300.000 francs.

J'ai pris bonne note que les projets concernant Asfourié et Bhannès, ainsi que ceux relatifs à Caritas pour le solde allant à 50.000 francs, sont reportés à l'année prochaine.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

Voir P.S. au verso.

Dodis



Carver

N A T I O N S U N I E S

Office de Secours et de Travaux pour les Réfugiés de Palestine

Maison UNESCO

Beyrouth

Réf. FI/300/1

Le 2 juillet 1958.

Cher Monsieur,

A la suite de notre entretien de ce matin à mon bureau, j'ai l'honneur de vous confirmer notre accord aux termes duquel la contribution suisse au budget de l'Office pour 1958, de 300.000 francs suisses, recevra l'utilisation suivante.

Une somme d'environ 266.000 francs suisses sera affectée à l'amélioration du système d'approvisionnement en eau de trois de nos camps en Jordanie, à savoir Akabet Jaber, Nweimeh et Ein-Soultan. Ces projets sont exposés de façon plus détaillée aux paragraphes E et F de notre lettre du 24 février, et vous m'avez informé ce matin que votre Gouvernement les avait approuvés.

Nous avons également convenu que le solde, soit environ 33.000 francs suisses, serait dépensé en faveur de l'institution CARITAS de Bethléem: 7.000 francs suisses seront mis par l'Office à la disposition de l'institution pour la construction d'une salle d'attente et l'acquisition d'une installation de séchage; 26.000 francs suisses seront consacrés à l'achat de matériel d'hôpital.

Le Directeur de l'hôpital et le chef de notre service médical régional établiront conjointement une liste détaillée de ces différents articles, et l'Office se chargera de leur acquisition dans le cadre de ses opérations d'achat habituelles. Dès que cette liste sera établie, je ne manquerai pas de vous le faire savoir.

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments très sympathiques.

Le Directeur p.i.
Leslie J.
signé: Carver

Monsieur H. Béglé,
Premier Secrétaire,
Ambassade de Suisse,
Beyrouth.